

# PLAN DE TRAVAIL ANNUEL REVISE

## PAGE DE COUVERTURE

**Année 2013**

**Pays : MAROC**

<b>UNDAF Outcome:</b>	Les prescriptions de la « Charte Nationale de l'environnement pour un développement durable » sont mises en œuvre en assurant la cohérence entre les stratégies sectorielles et les priorités en matière d'environnement, de changements climatiques, et de gestion des risques et en renforçant la convergence territoriale sur les zones et les populations les plus vulnérables .
<b>Produits Plan d'Action Commun UNDAF</b>	<p><b>5.2 :</b> Des plans et projets territoriaux de développement dans les zones ciblées sont mis en œuvre en tenant compte des dispositions de la Charte nationale de l'environnement et du développement durable.</p> <p><b>Indicateur 1:</b> Nb de plans territoriaux mis en œuvre, notamment dans les zones ciblées, ayant intégré les prescriptions de la Charte de l'environnement</p> <p><b>Indicateur 2:</b> Taux de réalisation du plan de renforcement des capacités en matière de mobilisation des fonds liés à l'environnement.</p>
<b>Partenaires de mise en œuvre</b>	Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement Département de l'Environnement
<b>Autres partenaires</b>	Ministère de l'Intérieur : Direction Générale des Collectivités Locales, Initiative Nationale du Développement Humain

### Texte explicatif

Le projet CB2 « Intégration des aspects de l'environnement mondial dans la planification stratégique et dans le suivi de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain au Maroc » a été développé dans le cadre d'un partenariat entre le MEMEE/DE et le PNUD pour répondre à une priorité nationale et à un besoin important en renforcement des capacités des acteurs locaux en particulier les collectivités territoriales afin de leur permettre de mieux traduire les engagements nationaux à l'égards des trois conventions en actions locales concrètes. Il s'inscrit pleinement dans le processus d'opérationnalisation de la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable et se veut apporter une importante contribution à l'élaboration de la stratégie nationale qui en découle, à travers trois résultats :

R 1 : Le Cadre institutionnel pour l'intégration de la gestion de l'Environnement global dans les PCD et les projets INDH est développé

R 2 : Les capacités d'intégration systématique des cibles environnementales mondiales dans la planification locale sont renforcées

R 3 : Un système de gestion adaptative et des leçons tirées du projet établis

En termes de démarche, l'intégration des aspects de l'environnement global dans les projets territoriaux devrait s'effectuer dans le cadre d'une approche holistique basée sur les principes d'intégration (environnement, social et économie), d'articulation entre les différentes échelles territoriales (local, provincial, régional), entre les différents domaines d'action (intersectorialité, convergence) et autour d'enjeux transversaux.

<b>Période couverte par le Plan d'Action Commun de l'UNDAF :</b> 2012 - 2016	<b>Budget estimatif sur une base de 12 mois:</b> <b>227 894,50 \$</b>
<b>Titre de l'intervention (ou du projet) :</b> Intégration des aspects de l'environnement mondial dans les processus de planification stratégique locale et de suivi de l'Initiative Nationale pour le Développement humain (INDH) au Maroc	<b>Ressources allouées :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• FEM : 159 514,00 \$</li> <li>• MEMEE : 35 380,50 \$</li> <li>• PNUD : 33 000,00 \$</li> </ul>
<b>Award ID :</b> 00062204	
<b>Project ID :</b> 00079586	
<b>Durée du projet :</b> 3 ans (avril 2012 – avril 2015)	
<b>Arrangement de gestion :</b> Exécution Nationale	Le Directeur du Partenariat, de la Communication et de la Formation <i>[Signature]</i>

Approuvé par le Directeur National du Projet :

Approuvé par (PNUD) :

*[Signature]*

Mohamed BENYAHIA

Date :

### Plan de Travail Annuel 2013

Award ID 00062204 / Project ID 00079586

Projet : Intégration des aspects de l'Environnement Mondial dans les processus de Planification Stratégique Locale et de suivi de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) au Maroc

PRODUITS ATTENDUS/EXPECTED OUTPUTS	ACTIVITES PLANIFIEES/KEY ACTIVITIES	BUDGET/PLANIFIÉ									
		CADRE CHRONOLOGIQUE			PARTI			Source des fonds			
		1er T	2e T	3e T	4e T	E RESP.					
R1. Le cadre institutionnel pour l'intégration de la gestion de l'environnement mondial dans les PCD et les projets INDH est développé	Produit 1.1 Approches et outils pour intégrer les engagements relatifs à l'environnement mondial dans la planification stratégique et les programmes de l'INDH sont consolidés et partagés										
Situation de référence	1.1.1 Réaliser un diagnostic en matière d'intégration et d'évaluation de la prise en compte de l'environnement dans la planification et dans l'INDH/Volet institutionnel (Contrat Allali) ( <b>Rapport Etat des lieux, recueil des outils d'IEG au niveau local, projet de directives en matière de DD au niveau local</b> )										
Des conventions régionales en matière de protection de l'environnement ont été signées entre le MEMEE et les CR. Cependant, les mécanismes de coordination avec l'INDH et PCD ne sont pas formalisés.	1.1.2 Présenter et valider par les acteurs locaux, les approches et outils (au moins cinq outils) d'intégration de l'environnement au niveau local ( <b>Cadre de référence, référentiel méthodologique, référentiel d'évaluation, profil environnemental, SIC verdit, ...</b> ) <b>ALLALI</b>										
Il n'y a pas de cibles cohérentes de gestion environnementale mondiale au niveau local (indicateurs mesurables pour suivre la réalisation des objectifs de l'environnement mondial au niveau du terrain).	1.1.3 Réaliser un répertoire des mécanismes nationaux d'appui aux collectivités territoriales en matière de développement durable										
Ind 1.1 Nb d'outils et procédures élaborées et adoptées Cibles	1.1.4 Engager une réflexion sur les mesures d'incitation à mettre en place pour encourager les Collectivités territoriales à s'engager dans une démarche DD										
Cible1.1 : Au moins cinq outils développés et adoptés par les acteurs	1.1.5 Encadrer le processus d'application du cadre de référence régional en matière de développement durable dans chacune des trois régions d'intervention du projet										
Cible annuelle : Trois outils sont développés et adoptés par les acteurs	1.1.6 Identifier les synergies à mettre en place, au niveau des zones d'implantation du projet, avec d'autres projets/programmes de coopération Echanger et partager sur les approches et outils d'intégration de l'environnement en particulier les aspects relatifs aux trois conventions de Rio/ <b>signature de conventions de partenariat</b>										
Indicateur	Produit 1.2 Un accompagnement des actions sur le terrain										
Ind 1.2 Un mécanisme de coordination entre les institutions clés concernées par l'INDH est établi	Produit 1.2.1 Un mécanisme de coordination entre les institutions clés concernant l'intégration de l'environnement mondial dans la planification stratégique PCD et dans les programmes de l'INDH est établi										
Institutions clés concernées par l'IEG dans les PCD et programmes INDH est établi	1.2.1.1 Analyser les mécanismes de coordination entre les institutions clé concernant l'IEM au niveau des PCD et des ILDH (identification des modifications de missions et réflexion sur les réformes à mettre en place/Résultats contrat Allali										
Cible 1.2 Le mécanisme est mis en place et est opérationnel	1.2.2 Appliquer la démarche au niveau d'une région pilote										
Cible annuelle : Les réformes à mettre en place sont identifiées et adoptées par les différents acteurs	Produits 1.3 Un système de suivi et une batterie d'indicateurs permettant l'intégration de l'EM dans les systèmes de suivi des plans communaux de développement et des programmes de l'INDH sont établis										
Indicateur 1.3	1.3.1 Appuyer et renforcer les actions des conseils régionaux en matière d'IEM au niveau des plans de développement locaux (élaboration d'un manuel de procédures, définition des rôles et responsabilités des diff. institutions concernées, renforcement de l'action des comités thématiques, vérissement du SIC et des bases de données INDH)										
Un système de suivi évaluation et une batterie d'indicateurs des avances vers les cibles de l'EG établis	1.3.2 Renforcer le système de suivi existant et proposer une batterie d'indicateurs permettant l'IEM au niveau des PCD et des programmes de l'INDH (faire le lien avec les initiatives de l'OREDD)										
Cible1.3 : Une batterie de 10 indicateurs est développée	Produit 1.3 Un système de suivi et une batterie d'indicateurs permettant l'intégration de l'EM dans les systèmes de suivi des plans communaux de développement et des programmes de l'INDH sont établis										
Cible annuelle : une batterie de 10 indicateurs est développée	1.3.1 Appuyer et renforcer les actions des conseils régionaux en matière d'IEM au niveau des plans de développement locaux (élaboration d'un manuel de procédures, définition des rôles et responsabilités des diff. institutions concernées, renforcement de l'action des comités thématiques, vérissement du SIC et des bases de données INDH)										
Surveiller et accompagner des actions sur le terrain	1.3.2 Renforcer le système de suivi existant et proposer une batterie d'indicateurs permettant l'IEM au niveau des PCD et des programmes de l'INDH (faire le lien avec les initiatives de l'OREDD)										

*RRY*

**Plan de Travail Annuel 2013**  
ID 00062204 / Project ID 000

Award ID 00062204 / Project ID 00079586